



# Marchés publics socialement responsables de matériel d'espace de travail et d'appareils mobiles (Haarlem, Pays-Bas)



En 2019, Haarlem a engagé un processus de dialogue de marché sur les équipements TIC équitables et circulaires via des **événements en personne** et **consultations écrites** des parties prenantes. Pour la ville, il était important de sensibiliser les fournisseurs à sa stratégie, à ses objectifs et à ses normes en matière d'achat responsable de matériel TIC. C'était également l'occasion d'en apprendre plus sur les capacités du marché et sur son aptitude à répondre aux critères sociaux prévus par la municipalité.

Dans ce contexte, deux événements ont été organisés par la ville, appelés « Meet the Buyer ». Le premier était dédié à l'achat socialement responsable d'équipements TIC, tandis que le second avait comme objectif de mieux comprendre la circularité dans le domaine des TIC (appareils mobiles et ordinateurs de bureau).

Ces deux rencontres ont permis d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux liés aux TIC et des capacités du marché, ainsi que des éléments clés pour mieux orienter et approfondir les objectifs de la ville dans le domaine des marchés publics spécifiques. Sur la base de ces nouvelles informations, la municipalité a accordé plus d'attention au caractère responsable de ses achats publics de matériel TIC et a amélioré ses procédures d'appel d'offres permettant aux fournisseurs de répondre plus facilement aux ambitions sociales et circulaires de la ville. Elle a également découvert de nouvelles approches dans le secteur des TIC circulaires et a été positivement surprise par le fait que le dialogue de marché a favorisé la participation des PME. À titre d'exemple, l'un des principaux enseignements tirés de la deuxième rencontre a été de savoir

## Contexte

Haarlem est une municipalité de taille moyenne située au nord-ouest des Pays-Bas, dans la province de Noord Holland et compte une population de 160 000 habitants. Elle est pionnière dans l'application du retour social sur investissement (SROI en anglais), qu'elle utilise comme condition spéciale d'exécution des contrats dans les appels d'offres publics depuis 1995. Le SROI encourage les fournisseurs à apporter une valeur sociale supplémentaire dans l'exécution des contrats publics, par exemple, par la création d'emplois supplémentaires, de placements professionnels et de stages pour les personnes défavorisées par rapport au marché du travail.

Dans le programme de développement durable de Haarlem (2015-2019), la ville mentionne ses objectifs de devenir circulaire et neutre en carbone, d'encourager le SROI et de faire respecter la responsabilité internationale. La politique met particulièrement l'accent sur les catégories de produits « Électronique » et « Pierres » car elles sont importantes pour la mise en œuvre et le développement de la responsabilité sociale, en raison des conditions sociales et environnementales des travailleurs dans les chaînes

comment prolonger la durée de vie des ordinateurs portables en exigeant des modèles de produits dont les composants sont remplaçables. Plus d'informations sur le déroulement de ces deux événements organisés par la ville [ici](#).

Après le succès des événements « Meet the Buyer », Haarlem a poursuivi le dialogue avec le marché par le biais d'une consultation écrite. À l'issue de ce processus, Haarlem a opté pour un contrat de service plutôt que d'achat du matériel informatique. L'objectif étant de prolonger la durée de vie de certains ordinateurs de bureau, un contrat de service peut être une option intéressante pour réduire l'empreinte écologique de la ville.

## Critères utilisés

La municipalité de Haarlem avait préparé l'appel d'offres pour l'équipement TIC pour le printemps 2020, mais a reporté l'achat à l'automne 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19. Il n'a malheureusement pas été possible d'obtenir une mise à jour actuelle de ces informations. Les critères ci-dessous ont donc été élaborés, mais n'ont pas encore été utilisés dans la pratique :

Objet du contrat : Contrat de service pour la fourniture de 1300 ordinateurs de bureau (remplacement en différentes phases pour 900-1000 postes de travail) et 1100 appareils mobiles. Appel d'offres restreint.

Critères d'attribution :

**Concept de responsabilité sociale** : conformément à la politique de durabilité de Haarlem, les soumissionnaires devaient présenter un concept décrivant la meilleure façon de garantir le respect des normes sociales, tant dans la fabrication de leurs produits que dans l'extraction des matières premières, et la façon dont ils le vérifient régulièrement. Les fournisseurs avaient ainsi la possibilité de gagner des points en **développant une stratégie à long terme sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement** pour la partie relative à l'extraction des matières premières.

L'objectif de ce concept était de permettre à la municipalité de mieux comprendre comment le soumissionnaire envisageait d'étendre la transparence de ses chaînes d'approvisionnement en minerais au-delà des fonderies et/ou des raffineries et de permettre ainsi la mise en œuvre des normes en matière de conditions de travail et de droits de l'homme.

Les **concepts des soumissionnaires étaient évalués en tant que critères d'attribution**, valant 10% du total des points d'attribution disponibles. L'évaluation était basée sur **deux critères**, les critères sociaux (et le % de points disponibles) étant les suivants :

(1) **Plan de transparence de la chaîne d'approvisionnement et champ d'application des normes sociales et du travail à respecter (50%)** : les soumissionnaires devaient expliquer leurs plans pour les trois prochaines années afin d'établir la transparence dans leur chaîne d'approvisionnement en minerais, c'est-à-dire comment ils avaient l'intention de relier les mines individuelles aux chaînes d'approvisionnement concernées par le présent

d'approvisionnement de ces catégories de produits.

L'un des principaux défis de l'industrie électronique est le manque de transparence par rapport aux matières premières utilisées dans les produits électroniques. Actuellement, l'industrie électronique a commencé à assurer la transparence de ses chaînes d'approvisionnement en minéraux au niveau des fonderies et/ou des raffineries. Toutefois, pour permettre le suivi, la remédiation et l'amélioration de la situation des travailleurs et des communautés touchés par les opérations minières, le défi pour les années à venir consistera à ne pas se limiter aux fonderies et/ou aux raffineries mais à établir des liens entre les mines et certaines chaînes d'approvisionnement.

En 2018, Haarlem a décidé de s'affilier à l'organisation de surveillance indépendante Electronics Watch, afin de mettre en œuvre sa politique et d'accroître sa capacité de vérification. En participant au projet *Make ICT Fair*, Haarlem a également eu l'occasion d'améliorer ses pratiques d'approvisionnement en s'engageant sur le marché des équipements TIC équitables et circulaires.

contrat et de garantir le respect des normes sociales et de travail énoncées dans l'appel d'offres.

Ce plan devait notamment préciser les mesures que le soumissionnaire allait prendre pour améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement de ses produits, les étapes et leurs échelles temporelles, une vue d'ensemble du système de gestion (politiques, processus et procédures internes) adapté à l'objectif de transparence fixé, ...

De plus, le soumissionnaire devait, dans la mesure du possible, démontrer comment il garantirait le respect des normes sociales et de travail définies dans le présent appel d'offres en établissant un rapport conformément aux lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises<sup>1</sup>. Le rapport devait être examiné par des experts comme Electronics Watch.

- (2) **La plausibilité du concept pour la conformité (50%)** : qui dépendait notamment de la mesure dans laquelle le soumissionnaire fournissait un calendrier pour les étapes spécifiques, une description de son système de gestion, un plan détaillé des étapes permettant d'identifier les fournisseurs de matières premières, de relier les mines d'où proviennent les minerais et l'objet du présent marché , ...



## Enseignements tirés

Le premier défi consistait à faire adhérer le département TIC à l'approvisionnement socialement responsable et circulaire. Ce département a pour habitude de déterminer ses achats principalement sur des spécifications techniques, et les contrats de service exigent de nouvelles méthodes de travail. Il a été utile d'impliquer le département TIC dans ces questions, qui a pu être convaincu par ce type de procédure par la sensibilisation de ses employés aux impacts sociaux de leurs achats, et en particulier le responsable du budget, et en leur montrant des exemples concrets et inspirants qui ont bien fonctionné sur le marché.

Le second défi était de créer un appel d'offres sur lequel le département de la sécurité et le département des TIC pouvaient se mettre d'accord. Les départements ont discuté de l'objet de l'appel d'offres, car les aspects liés à la sécurité limitaient fortement la liste des produits et des fournisseurs. Mais grâce à des sessions intenses et créatives avec des experts (externes), les équipes des deux départements concernés ont pu trouver une solution réalisable.

Enfin, la municipalité de Haarlem développe actuellement une approche de gestion des contrats en vue de leur suivi systématique, afin d'évaluer les avantages des critères qui y sont inclus. Il est en effet important de noter que ce type de procédure peut être chronophage, et que plus l'appel d'offres demande de détails et d'informations de la part des soumissionnaires, plus il faut consacrer de temps au suivi pour s'assurer que ces informations sont bien transmises.

Plus d'informations : [make-ict-fair-case-study-socially-responsible-public-procurement-of-workspace-hardware-and-mobile-devices-december-2020\\_2583559.pdf](#)

<sup>1</sup> « RBA Practical guide to implementing responsible business conduct due diligence in supply chains » (Guide pratique pour la mise en œuvre du devoir de diligence en matière de conduite responsable des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement)